



ERP coopératives agricoles : comment cultiver ensemble la confiance ?

Novembre 2021

Sommaire

P. 3

Introduction

P. 4

Mutations des coopératives agricoles : les directions financières tracent leurs sillons

P. 8

Coopératives agricoles : comment semer et entretenir la confiance des adhérents ?

P. 12

Quel ERP pour la direction financière des coopératives agricoles ?

P. 15 Cas d'usage

Une fonctionnalité "Comptabilité adhérent" pour explorer tout le champ des possibles

P. 19 Cas d'usage

La gestion des stocks porte ses fruits avec la fonctionnalité "Métiers du grain"

P. 23

Conclusion

Introduction

La mutualisation des moyens de production, de transformation et de commercialisation impulsée par les coopératives agricoles aide les agriculteurs-coopérateurs à grandir ensemble et à avoir davantage de poids.

Les coopératives agricoles assurent ainsi **les flux de marchandises, de services et de matières**, dont elles garantissent une bonne gestion opérationnelle et financière (apports, approvisionnements...).

Les adhérents, de leur côté, doivent **respecter leurs engagements** envers leur coopérative et notamment :

- livrer à la coopérative la totalité ou une quantité déterminée de sa production ;
- se procurer auprès de la coopérative tout ou partie des produits nécessaires à son exploitation ;
- utiliser tout ou partie des services proposés par la coopérative ;
- souscrire la quote-part de capital social.

La gestion de tout cet environnement constitue le cœur du réacteur d'une coopérative agricole. C'est pourquoi il est essentiel pour la direction financière de **s'équiper d'outils performants adaptés au secteur**. Et pour ce faire, rien ne vaut un ERP complet doté de fonctionnalités conçues spécialement pour les besoins et enjeux des coopératives.

Dans ce livre blanc, nous présentons aux **DAF des coopératives agricoles** une solution toute trouvée à leurs problématiques de gestion de la performance financière : l'offre packagée Cegid XRP Ultimate propulsée par SYXPERIANE. Bonne lecture !



Mutations des coopératives agricoles : les directions financières tracent leurs sillons

Intensification des rapprochements/acquisitions entre coopératives agricoles, nouveaux challenges inhérents au secteur, concurrence accrue, besoins croissants en investissements et en fonds propres... Ces dernières années, les coopératives agricoles sont en proie à des mutations qui poussent leurs directions financières à se (re)structurer et à moderniser leurs outils digitaux. Le système d'information des coopératives doit leur permettre de faire face à de nouveaux enjeux opérationnels de la filière agricole en termes de comptabilité, de finances, d'achats, de gestion des stocks et de production.

Coopératives agricoles : un contexte en mutation

Un phénomène de concentration entre les coopératives

L'objet d'une coopérative est économique : il s'agit de **développer les activités de ses membres et d'en améliorer la rentabilité**. Pour faire face à la concurrence croissante et mondiale, de plus en plus de coopératives agricoles font le choix de s'allier pour peser plus lourd. **Fusions, unions et acquisitions se multiplient** donc dans le secteur. De nouvelles collaborations et synergies qui apportent leur lot de bénéfices aux coopératives et à leurs adhérents (mutualisation des coûts, diminution ou rationalisation des risques sur les prix des productions agricoles, centralisation des achats...), mais imposent de nouvelles méthodes de gestion.

En 2019, **67 opérations de rapprochement ou d'acquisition** ont eu lieu au sein des coopératives agricoles françaises. On compte aujourd'hui 2 800 structures, soit deux fois moins qu'il y a vingt ans.

Source : Cegid
<https://www.egid.com/fr/blog/le-role-de-la-technologie-pour-les-cooperatives-agricoles/>



De nouveaux canaux de distribution

La plupart des coopératives agricoles tendent vers **un modèle de distribution omnicanal**, incluant désormais la vente en ligne, la livraison à domicile de produits transformés (plats à emporter, paniers garnis...) et même de nouveaux relais de croissance à l'international. La distribution multicanal offre aux structures de réelles **opportunités pour accroître leur chiffre d'affaires**, mais elle les met également face à un certain nombre de challenges opérationnels (optimisation des prix, rapidité du traitement des commandes, chaîne logistique fiable...).

Un durcissement de la réglementation

Depuis 2018, les coopératives agricoles se sont vues impactées par des évolutions réglementaires, dont certaines particulièrement contraignantes.

- **La loi « Agriculture et Alimentation »** (communément appelée « Egalim ») adoptée en octobre 2018 prévoit la séparation des activités de conseil et de vente des produits phytosanitaires, jusqu'alors menées indistinctement par les coopératives agricoles.
- **Les nouvelles normes instaurées au 1er juillet 2019** concernent l'information, la rémunération et le retrait anticipé des associés des coopératives agricoles. Ces normes imposent aux acteurs de mettre en conformité leurs statuts et règlements intérieurs.
- **La Politique agricole commune (PAC)** qui se « verdit » en encourageant de plus en plus les acteurs à respecter les règles environnementales, par le versement d'aides directes.
- **Le texte de loi Egalim 2**, adopté le 4 octobre 2021, vise à mieux rémunérer les agriculteurs.

Un impact direct sur la gestion de la comptabilité et des finances

Bon nombre des challenges auxquels les coopératives agricoles sont confrontées impactent la direction financière. En effet, ces évolutions engendrent, à bien des égards, certaines **problématiques de comptabilité générale et de gestion financière**. Celles-ci s'ajoutent aux préoccupations propres au modèle des coopératives agricoles : amélioration de la gestion des compensations pour les adhérents, fiabilité du calcul du capital social, des emprunts et des dettes des coopérateurs, etc.

Conséquence : **le besoin d'outils digitaux se fait ressentir**, comme pour toute entreprise évoluant dans un contexte de croissance et/ou d'internationalisation dans un secteur concurrentiel. Une bonne gestion comptable et un pilotage financier par les KPIs doivent en effet s'appuyer sur des logiciels adaptés.

Le « plus », c'est bien entendu de se reposer sur une solution qui répond aux **spécificités du modèle coopératif** (business model particulier, statuts spéciaux, etc.)

Digitalisation des coopératives agricoles : la direction financière en première ligne

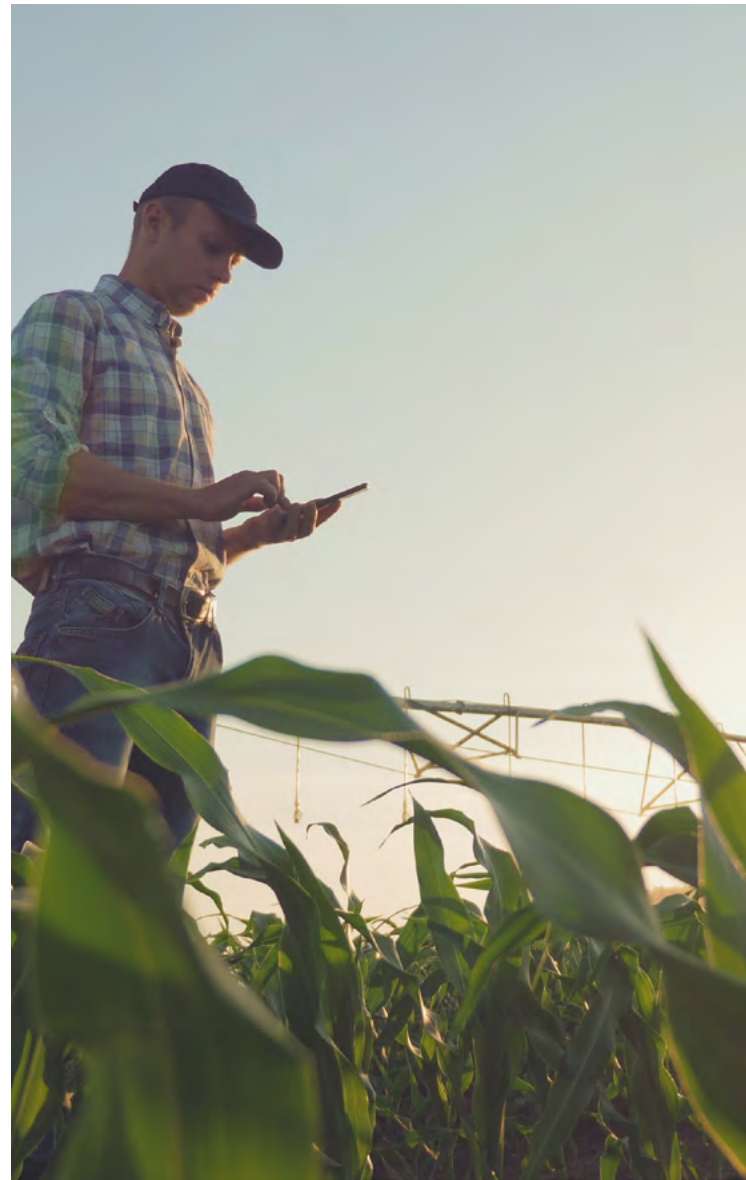
Les transformations en cours dans le secteur coopératif obligent les directeurs financiers des coopératives agricoles à prendre part à la digitalisation des structures. C'est à eux que revient — avec l'appui de la DSI — la responsabilité d'identifier les bons outils digitaux pour optimiser l'activité comptable et financière. Ils deviennent alors un véritable **moteur de la transformation numérique de l'organisation**, avec pour objectif de satisfaire les attentes de toutes les parties prenantes : adhérents, fournisseurs, consommateurs finaux, mais également les équipes internes.

Charge à la direction financière de **rationaliser le nombre de logiciels** pour assurer une gestion financière et un suivi budgétaire optimaux. Tout l'enjeu repose sur le fait d'adopter des solutions adaptées aux coopératives et au secteur agricole. Celles-ci devront proposer des **fonctionnalités spécifiques** à cet environnement bien singulier pour permettre des gains de productivité, de temps et de fiabilité de la donnée.

Près de **50 % des coopératives agricoles considèrent le digital comme une révolution pour leur secteur**, tandis que l'autre moitié y voit une source d'optimisation de leurs processus.

Source : PwC

Comme d'autres structures à vocation économique, les coopératives agricoles se digitalisent. La direction financière est aux manettes, car elle se situe **au cœur de la chaîne de valeur et des stratégies de rentabilité et de croissance**. La mise en place d'outils performants se généralise dans le secteur, avec de vraies différences entre les solutions capables de répondre aux besoins des acteurs de la filière...





Coopératives agricoles : comment semer et entretenir la confiance des adhérents ?

Les coopératives agricoles ont pour fondement la mise en commun de tous les moyens visant à développer l'activité économique et la rentabilité de leurs adhérents. Les agriculteurs adhérents s'engagent à livrer tout ou partie de leur production, en contrepartie, ils utilisent selon leurs besoins les services de la coopérative, notamment en matière d'approvisionnement, pour une durée déterminée contractuellement. La relation coopérative-adhérent se base ainsi sur une confiance mutuelle, qu'il convient de préserver et d'accroître autant que possible. Comment y parvenir ? Le digital peut-il aider à gagner la confiance des adhérents et l'alimenter durablement ?



Coopérative agricole/ adhérent : une relation basée sur la confiance

Une coopérative agricole et ses adhérents entretiennent essentiellement des **échanges économiques**. Les agriculteurs comptent sur la coopérative pour améliorer leur activité/rentabilité et la coopérative ne peut se passer de ses adhérents pour prospérer. La relation coopérative-adhérent est encadrée par un contrat, qui détermine clairement **les engagements des deux parties** (surfaces de production, nature des intrants, quantités à livrer, critères de qualité, prix, etc.).

Alors que le secteur des coopératives agricoles fait face à de profondes mutations, les adhérents ont plus que jamais besoin d'établir une relation de confiance avec leur coopérative. Cette confiance dépend grandement de **la capacité de la coopérative à respecter ses engagements financiers** (paiement des approvisionnements, rémunération des apports, etc.) et à garantir une bonne gestion comptable, financière et budgétaire. La transparence sur ces aspects économiques est en effet essentielle pour renforcer la confiance des adhérents. Elle suppose cependant **un suivi partagé** de toutes les opérations financières, qui ne peut se passer d'outils adaptés pour gagner en simplicité.

3/4

des agriculteurs français
adhèrent à une coopérative.

Source : Coop de France, Chiffres clés 2016

Comment maintenir (et développer) la confiance ?

Pour entretenir la confiance, les coopératives — et en particulier leurs directions financières — doivent prouver aux adhérents que la gestion comptable et financière est irréprochable. Cette fermeté est une condition indispensable pour respecter les engagements vis-à-vis des adhérents, assurer la **rentabilité de leur activité et la pérennité de leurs exploitations et leurs revenus**.

Les directeurs financiers des coopératives doivent alors s'engager à fournir aux adhérents **les données fiables et précises**, qui les aideront à opérer un meilleur suivi et contribueront à la transparence de leurs échanges.

Pour ce faire, il est important de s'appuyer sur **un logiciel structurant**, capable de répondre aux enjeux comptables et financiers spécifiques aux coopératives agricoles. Cegid XRP Ultimate propose justement **des fonctionnalités adaptées au secteur dans sa version standard**. Et notamment des fonctions avancées dédiées à la comptabilité adhérent :

- **Gestion de la compensation des adhérents**
- **Calcul du capital social, des emprunts et des dettes des coopérateurs**
- **Gestion de la relation adhérent**

Pour en savoir plus, consultez notre cas d'usage Cegid XRP Ultimate : Une fonctionnalité « Comptabilité adhérent » pour explorer tout le champ des possibles

Cegid XRP Ultimate, propulsé par SYXPERIANE, aide également la direction financière à **maximiser la valeur apportée** aux agriculteurs et aux consommateurs finaux. L'ERP centralise et fiabilise l'information à transmettre aux adhérents : il participe ainsi à l'égalité de traitement de ces acteurs. De même, une meilleure gestion des adhérents contribue à **augmenter les marges réalisées par la coopérative**. En d'autres termes, Cegid XRP Ultimate permet de récolter des données nécessaires à l'optimisation du fonctionnement de la coopérative, afin de proposer des services au plus proche des attentes de ses adhérents et satisfaire, en bout de chaîne, les besoins des consommateurs.

Côté équipes comptables et financières, l'outil permet de gérer toute la chaîne de valeur de la relation adhérent, et ce sur de très gros volumes de données :

- **Approvisionnement**
- **Traçabilité des données, des flux financiers**
- **Gestion de la qualité**
- **Rationalisation des processus, des standards**
- **Collecte (pour les coopératives céréalières)**

L'ensemble de ces caractéristiques en font un outil particulièrement complet et polyvalent pour piloter financièrement une coopérative agricole.

Zoom sur l'interopérabilité avec Cegid XRP Ultimate

Cegid XRP Ultimate propose de multiples possibilités d'interopérabilité, favorisant la productivité des coopératives agricoles et de leur écosystème. En effet, la solution s'intègre très facilement dans le système d'information et peut être interfacée avec nombre d'autres applications et outils spécifiques (échange de fichiers plats, web services...).

À titre d'exemple, il est possible d'interfacer Cegid XRP Ultimate à un outil de traçabilité des parcelles agricoles, pour optimiser la gestion des contrats agriculteurs (mise à disposition de parcelles, engagements, objectifs de récolte...). Les données communiquent de façon ascendante et descendante pour faciliter le quotidien des utilisateurs.





Quel ERP pour la direction financière des coopératives agricoles ?

En tant que directeur financier d'une coopérative agricole, vous gérez un volume de données conséquent, émanant de tout profil, tout métier (apports, production, achats, gestion des stocks...). L'adoption d'un ERP (progiciel de gestion intégré) est alors indispensable pour centraliser, consolider et stocker ces informations avec plus de simplicité. Celui-ci vous permet de garantir une gestion unifiée de l'ensemble des flux de données financières en temps réel. Comment choisir une solution simple et efficace adaptée aux besoins de votre structure ?

ERP coopérative agricole : l'allié du responsable financier



L'ERP aide les coopératives agricoles à opérer **les transformations nécessaires à leur rentabilité et à leur croissance**. En effet, cet outil de gestion est un allié de taille pour les directions financières, qui souhaitent **structurer et fiabiliser** les flux de données gérés.

Plus largement, la mise en place d'un ERP est une opportunité pour vous, en tant que DAF, de **remettre à plat les processus** afin de les optimiser et d'instaurer de nouveaux standards de gestion. L'ERP participe ainsi à améliorer le suivi financier, pour délivrer une meilleure qualité de service aux adhérents et augmenter la satisfaction des agriculteurs et des consommateurs.

Avec un bon ERP, vous pouvez vous attendre à d'**importants gains** d'efficacité, de temps, de rendement... mais aussi de chiffre d'affaires, *in fine*. Mais, comment choisir le bon logiciel ?

Vous l'aurez constaté, les ERP adaptés aux coopératives agricoles ne courent pas les rues. En cause : les spécificités de la gestion comptable et financière des coopératives, de leur environnement, leur taille imposante, les synergies parfois complexes avec les adhérents, les différents processus, le volume de données géré au quotidien... Si les petites entreprises agricoles peuvent s'appuyer sur des solutions généralistes « simples », couvrant en standard 90 % de leurs besoins, les écosystèmes tels que les coopératives ne peuvent se passer d'**un outil réellement adapté à leur activité**. Les particularités de ce métier sont telles qu'elles peuvent difficilement être prises en charge par des outils trop généralistes. Il leur faudrait un lourd paramétrage, voire des développements/adaptations pointus, pour s'accorder aux besoins d'une coopérative. L'idéal reste donc de se tourner vers un ERP nativement équipé pour gérer les problématiques d'une coopérative agricole.

Un ERP complet pour les coopératives agricoles

Le choix d'un ERP est hautement stratégique. Et bon nombre de directeurs financiers préfèrent **s'appuyer sur les solutions leaders du marché**, pour garantir la performance et la pérennité de l'outil. Seul bémol : celles-ci sont bien souvent généralistes et ne répondent pas entièrement aux attentes des secteurs de niche.

C'est pourquoi SYXPERIANE propose aux coopératives agricoles une offre packagée basée sur **Cegid XRP Ultimate**. Le logiciel ERP a été paramétré pour offrir, en standard, toutes les fonctionnalités nécessaires à la gestion financière spécifique des coopératives : **respect des normes et réglementations, pilotage de la performance financière**. Cegid XRP Ultimate répond ainsi aux problématiques du secteur en toute simplicité.

Choisir Cegid XRP Ultimate propulsé par SYXPERIANE présente bon nombre d'avantages :

- **Vous évitez la multiplication de logiciels**, qui peut engendrer des ressaisies fastidieuses et source d'erreurs, et ainsi nuire à la fiabilité des données.
- **Vous rationalisez les coûts logiciels** et pouvez compter sur un interlocuteur unique pour vous [accompagner dans votre projet et bien après](#).

- **Vous optimisez la productivité des équipes comptables** avec une solution facile à utiliser. Avec Cegid XRP Ultimate vous proposez à vos équipes un outil simple, avec une formation par des experts qui connaissent aussi bien l'outil que le métier des coopératives agricoles. Ce qui apporte plus de simplicité car cet accompagnement est basé sur l'écoute et une bonne compréhension.
- **Vous bénéficiez de fonctionnalités réellement utiles** à votre activité, tant du point de vue de [la comptabilité adhérent](#) ou de la [valorisation des stocks](#) et éliminez de cette façon les coûts superflus liés à d'éventuels fonctionnalités inutilisées
- **Vous pouvez faire évoluer votre ERP**, au fil de la croissance et des nouveaux besoins de la coopérative, en vous appuyant sur un éditeur pérenne qui investit en R&D et sur SYXPERIANE, dont les équipes connaissent bien le secteur et le suivent de près.

SYXPERIANE certifié "Partenaire Or" Cegid XRP Ultimate

Certifiée depuis 2010, SYXPERIANE est fortement engagée, aux côtés de Cegid, dans le processus de certification éditeur dont l'objectif premier est la satisfaction de nos clients communs.



C a s d ' u s a g e

Une fonctionnalité “Comptabilité adhérent” pour explorer tout le champ des possibles

Les adhérents sont au cœur de l'activité d'une coopérative agricole. Celle-ci a des engagements financiers à leur égard : rémunération des apports, paiement des approvisionnements et services. Les adhérents doivent pour leur part souscrire au capital social et en toucher des dividendes. Des mécanismes complexes qui impliquent un suivi comptable précis. La fonctionnalité “Comptabilité adhérent” de Cegid XRP Ultimate est taillée sur mesure pour simplifier le quotidien de la coopérative.

Des relations financières spécifiques



Au sein d'une coopérative, les agriculteurs sont à la fois :

- **associés** par le capital souscrit,
- **clients** quand ils utilisent les outils d'approvisionnement, de collecte ou de vente proposés par la coopérative,
- **fournisseurs** par leurs propres apports de produits agricoles.

Les relations comptables entre une coopérative et ses adhérents sont spécifiques et s'exercent à deux niveaux :

- **Le premier concerne l'activité économique**

L'agriculteur adhérent livre ses apports agricoles et bénéficie en contrepartie de fournitures d'approvisionnement ou de services par la coopérative.

L'ensemble de ces activités est tracé dans le compte courant d'activité. Celui-ci matérialise la volonté de la coopérative et de son adhérent de porter réciproquement, dans un compte unique, toutes les opérations économiques réalisées, de manière à ce qu'il y ait compensations successives et ne procéder, à la clôture du compte, qu'au règlement du solde.

- **Le deuxième niveau concerne la détention de capital social**

Exploitant agricole, l'agriculteur coopérateur détient du capital social dans la coopérative agricole, qui est fonction de l'activité qu'il s'est engagé à réaliser. C'est ce qui lui confère la qualité d'associé.

Ces parts sociales impliquent durant toute la période un certain nombre d'opérations financières : souscription au capital, versement de dividendes, versement de solde en cas de départ d'un adhérent, transfert de parts...

Un besoin d'outillage taillé sur mesure



Rares sont les ERP disponibles sur le marché à répondre aux enjeux comptables et financiers des coopératives agricoles. Cegid XRP Ultimate fait justement partie de ceux-là, pour avoir été développé en lien avec les besoins précis des coopératives agricoles clientes de l'éditeur.

Il propose une fonctionnalité spécifiquement adaptée à la comptabilité adhérent, complètement intégrée avec la fonctionnalité de comptabilité générale. Il répond à la majorité des besoins d'une coopérative agricole et permet de gérer l'ensemble des opérations adhérents :

Le paiement compensé des apports

L'outil présente les fonctionnalités indispensables à ce mécanisme de compensation : déblocage des apports et facturation des approvisionnements, réglages des paramètres de

compensation, ordres de priorité, lancement en masse de la compensation, paiement des adhérents...

La gestion du capital social

La solution permet de réaliser toutes les opérations clés : souscription au capital, ajustements et mises à jour du capital, remboursements et radiations, transferts de parts sociales, calcul et règlement des intérêts aux parts...

L'outil propose aussi toutes **les fonctionnalités nécessaires à :**

La gestion du Compte Courant d'Activité :

types de taux, calcul et facturation des intérêts CCA, relevé compte CCA et échelles d'intérêts, virement CCA...

La relation avec les adhérents :

mouvements sur compte de dépôt, relevés adhérents, limites de crédit, avis de dividendes...

Des bénéfices à la hauteur des enjeux d'une coopérative

Les bénéfices liés à l'utilisation de la solution Cegid XRP Ultimate au sein d'une coopérative agricole sont multiples :

- il est **simple d'usage** et permet aux équipes comptables de **gagner du temps** grâce à de multiples chaînes de traitement automatisées ;
- il limite les saisies manuelles et donc les sources d'erreurs et fiabilise les opérations.
- il est **évolutif** : les équipes de l'éditeur sont à l'affût de tous changements réglementaires. La conformité est assurée en toutes circonstances.
- pour l'adhérent enfin, le déploiement de Cegid XRP Ultimate est aussi un plus : il est informé **en temps réel** de l'état de ses paiements, du montant des compensations ou de la rémunération de son capital social, ce qui lui apporte la visibilité financière dont il a besoin pour piloter son activité.



Pour en savoir plus, n'hésitez pas à prendre contact avec nos experts SYXPERIANE.



C a s d ' u s a g e

La gestion des stocks porte ses fruits avec la fonctionnalité “Métiers du grain”

La gestion des stocks est déterminante dans l'activité d'une coopérative agricole, tant d'un point de vue opérationnel que comptable et financier. Cegid XRP Ultimate propulsé par SYXPERIANE dispose en standard d'une fonctionnalité dédiée aux métiers du grain qui fluidifie la gestion des stocks, contribue pleinement à un meilleur pilotage financier et assure la performance globale de la coopérative.

Le stock : un indicateur financier et comptable déterminant

La gestion des stocks est **au centre des enjeux des coopératives agricoles**. En cas de surstockage, les produits représentent un capital immobilisé et risquent de se déprécier. Il en résulte une possible perte de valeur pour l'adhérent et pour la coopérative. En cas de sous-stockage au contraire, c'est le client final qui se trouve lésé et va chercher auprès d'une autre structure les produits dont il a besoin. Ce qui implique une perte de débouché...

D'un point de vue financier, le stock doit être suivi à la loupe : il génère des achats, suppose des frais de structure importants liés au stockage des produits, leur transformation, leur transport... S'il est **bien géré, le stock a un impact direct sur les marges commerciales réalisées et la rentabilité globale d'une structure.**

La valorisation des stocks est d'ailleurs portée au bilan comptable d'une coopérative agricole. Plusieurs méthodes de valorisation des stocks existent, il importe de choisir la bonne et d'en réaliser les calculs de la manière la plus précise possible. Sachant que plus la valorisation des stocks est importante, plus les charges sont réduites et plus le résultat est important...



Un ERP doté d'une fonctionnalité dédiée aux métiers du grain

Nombreux sont les ERP à disposer de la fonctionnalité de gestion des stocks. Cegid XRP Ultimate, propulsé par SYXPERIANE, est le seul à proposer un module spécifiquement dédié au secteur des coopératives et plus particulièrement conçu pour les métiers du grain.

Ce dernier permet de suivre les stocks au sein du même outil sous trois aspects :

Opérations logistiques

Suivi des entrées en stock, des transferts de stock d'un site géographique à l'autre au sein d'une même coopérative, des sorties de stock pour livraison au client final...

Opérations de production

Suivi de qualité des stocks (en cas de biens périssables), reclassement des stocks, séchage, calibrage, assemblage et transfert de stocks...

Le suivi de ces deux types d'opérations est facilité par la mise au point d'écrans d'accueil ergonomiques permettant de suivre les indicateurs clés d'un seul coup d'œil et de manière visuelle. Les entrées et sorties de stock sont ainsi optimisées.

Valorisation des stocks en fin de mois

Calcul des marges réalisées en fin de mois et du niveau de rentabilité de la coopérative.



Des stocks mieux pilotés pour une coopérative mieux gérée

Les coopératives agricoles trouvent de nombreux avantages à utiliser la fonctionnalité Métiers du grain de Cegid XRP Ultimate propulsé par SYXPERIANE.

- simple d'usage et ergonomique, il pousse aux équipes de production ou de la comptabilité **les informations** dont elles ont besoin pour remplir leurs missions, **celles-ci gagnent en productivité**.
- le nombre de saisies manuelles diminue, les données sont plus fiables, **la traçabilité des produits améliorée et les calculs financiers sont ajustés**.
- l'outil évolue régulièrement au fur et à mesure des changements réglementaires.
- c'est aussi une **source d'information et de traçabilité** importante pour l'adhérent qui reçoit en temps réel les bons de réception liés à ses marchandises.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à prendre contact avec nos experts SYXPERIANE.



Conclusion

Comptabilité générale et auxiliaire, gestion de la compensation des adhérents, calcul du capital social, des emprunts et des dettes des coopérateurs, gestion de la relation adhérent... **La gestion financière des coopératives agricoles** est spécifique et peu de logiciels se prêtent à garantir un suivi optimal. Raison pour laquelle SYXPERIANE, en adéquation avec Cegid, propose une offre packagée spécialement dédiée à ce secteur si particulier.

L'offre Cegid XRP Ultimate propulsée par SYXPERIANE dispose **en standard** de fonctionnalités pensées pour les coopératives agricoles :

- Comptabilité adhérent
- Gestion des stocks
- Gestion du capital social
- Gestion du paiement compensé des apports
- Gestion du Compte Courant d'Activité
- Opérations de production et logistiques
- Valorisation des stocks

Et les possibilités de Cegid XRP Ultimate vont bien au-delà avec l'accompagnement d'un intégrateur capable de mettre en place avec vous des fonctionnalités sur mesure. Contactez-nous pour obtenir une démonstration du produit !



PARIS

14 rue d'Uzès
75002 PARIS

NANTES

Les Dorides - Bât 2
1 rue Eugène Varlin
44100 NANTES

CLERMONT-FERRAND

15 Rue du Pré la Reine,
63100 Clermont-Ferrand

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

129 avenue de Paris
51000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

STRASBOURG

14 rue du Parc
67205 OBERHAUSBERGEN

Tél. + 0811 260 100

Nous contacter

syxperiane.com

**Suivez-nous
sur les réseaux sociaux !**

